République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 octobre 2014

TABLEAU DES EFFECTIFS ADOPTION DES MODIFICATIONS.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 octobre 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Daniel REQUIRAND, M. Jean-Pierre BERTOLÍNI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Olivier SERVEL, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Amélie MATEO, Monsieur Bernard SALLES, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christian VILOING, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Lucie TENA, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Véronique NEIL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Christophe GAUX, M. David CABLAT, Monsieur Jean-François SOTO, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Stéphane SIMON, Madame Evelyne GELLY -M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Thierry LAGRUE suppléant de Mme

Florence QUINONERO

Procurations:

Monsieur Grégory BRO à Monsieur Jean-François SOTO, M. Bernard GOUZÍN à M. Louis VILLARET, M. Jean-Claude MARC à Madame Béatrice NEGRIER, Mme Nicole MORERE à M. Philippe SALASC, Madame Michèle

LAGACHERIE à M. David CABLAT, M. Philippe MACHETEL à M. Gérard CABELLO

Excusés:

M. Claude CARCELLER, Mme Agnès CONSTANT, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Alexis PESCHER

Absents : Madame E

Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Chantal

COMBACAL

 Quorum : 25
 Présents : 35
 Votants : 41
 Pour 41

 Contre 0
 Abstention 0

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 I4-I

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Sur le rapport du Président,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter la proposition du Président,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 1056 le
Publication le
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le
Identifiant de l'acte:
Le Président de la communauté de communes
Signé: Louis VILLARET



Vu pour être annexé à la délibération n° 1056

Conseil communautaire du 29 septembre 2014,





RAPPORT 1 - 4 Rapporteur : M. Louis VILLARET TABLEAU DES EFFECTIFS ADMINISTRATION GÉNÉRALE ATRIVÉ LE: 03 NOV. 2014 SOUS PRÉFECTIRE DE LODEVE (34)

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des effectifs comme suit pour tenir compte de l'évolution de l'établissement :

- création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques des établissements public de coopération intercommunale de 20 à 40.000 habitants à temps complet

Je propose donc de fixer le tableau des effectifs de la Communauté de communes ainsi qu'il suit :

GRADE	EFFECTIF	DUREE HEBDO	CADRE D'EMPLOIS
Directeur Général des Services	1	35 h	DIRECTEURS GENERAUX DES SERVICES
Directeur Général des Services Adjoint	1	35 h	
Directeur Général des Services Techniques	1	35 h	
Attaché principal	2	35 h	
Attaché	10	35 h	ATTACHES TERRITORIAUX
Attaché	1	30/35	
Rédacteur principal de 2 eme classe	1	35 h	REDACTEURS TERRITORIAUX
Rédacteur	5	35 h	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	35 h	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	8	35 h	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	15	35 h	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	17.5/35	
Ingénieur principal	2	35 h	INGENIEURS TERRITORIAUX
Ingénieur	2	35 h	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	5	35 h	TECHNICIENS TERRITORIAUX
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	35 h	
Technicien	1	35 h	
Agent de maîtrise	1	35 h	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX

7007	Licence - Lettres Modernes IIV ains Tains IIV
7007	Licence prosisionnelle - Médiation du lumalle Médiation du la maiste paris Maris Maris
	du Multimédia et du Spectacle
	et de l'animation culturelle Centre International de Formation aux métiers de l'Audiovisuel.
2004	Formation - Administration, Gestion, Communication du spectacle vivant
	Sujet de mémoire : Projets culturels et espace public, nonvelle combinaison des villes.
5011	Master 2 professionnel - Métiers de la production théâtrale Université Paris III - UFB d'Études Théâtrales. Mention Bien.

LANGUES INFORMATIQUE CENTRES D'INTERETS DIVERS

Langues : Anglais et espagnol.

Logiciels: Word, Excel, Open Office, Sirius, 30m acte, Mailchimp

Centres d'intérêts: Photographie, écriture dramatique et dramaturgique.

Divers: Formation premiers secours, Formation aux risques liés aux incendies.

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	3	20]
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1	17/20	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	10.25/20	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	10/20	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	2	8/20	1
Médecin de 2 ^{ème} classe	1	5/35	MEDECINS TERRITORIAUX
Puéricultrice de classe supérieure	1	35 h	PUERICULTRICES
Puéricultrice de classe normale	1	31.5/35	TERRITORIALES
Infirmière	1	35 h	INFIRMIERS TERRITORIAUX
Educatrice principale	2	35 h	
Educatrice principale	1	32/35	
Educatrice principale	1	30/35	EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS
Educatrice principale	1	26/35	
Educatrice	5	35 h	
Educatrice	1	33/35	
Educatrice	1	31/35	
Educatrice	3	30/35	
Educatrice	1	28/35	
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	5	35 h	
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	7	35 h	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	1	31.5/35	
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	3	30/35	
Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	1	17.5/35	
Auxiliaire de puériculture de 1 ere classe	1	17/35	
ATSEM 1 ^{ère} classe	1	35 h	AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	35 h	ANIMATEURS TERRITORIAUX

Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	4	35 h	
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	2	31.5/35	-
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	1	31/35	ADJOINTS TERRITORIAUX
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	7	30/35	D'ANIMATION
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	1	28	
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	1	25	

Je propose donc à l'Assemblée :

- d'adopter la proposition du Président,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Le/Président

Louis VILLARET